

Le transfert d'une élue Groen vers la Team Fouad Ahidar pourrait tout changer

Le Soir - Alexandre Noppe - 15/08/2024

Extraits. Article complet réservé aux abonnés .

<https://www.lesoir.be/616282/article/2024-08-15/negociations-bruxelles-le-transfert-dune-elue-groen-vers-la-team-fouad-ahidar>

Alors qu'Elke Van Den Brandt tente toujours de mettre en place une majorité du côté néerlandophone de Bruxelles, le transfert d'Ange-Raïssa Uzanziga vers la Team Fouad Ahidar vient perturber ses plans.

Avec quatre députés obtenus sur les 17 que compte le collège néerlandophone du parlement bruxellois, Groen était sorti gagnant des élections régionales du 9 juin, devant les trois députés de la Team Fouad Ahidar. Depuis lors, Elke Van Den Brandt tente de faire émerger une majorité néerlandophone pour un futur gouvernement régional. Ces derniers jours, la piste d'une majorité à quatre partis (Groen, Open VLD, Vooruit et CD&V) tenait la corde. En effet, Vooruit et Open VLD ayant refusé de discuter avec Fouad Ahidar, qui avait notamment mené campagne sur les questions liées à l'islam, l'ouverture vers un quatrième partenaire est obligatoire mathématiquement.

Déjà menées au ralenti, les négociations néerlandophones à Bruxelles risquent désormais le blocage complet. Ange-Raïssa Uzanziga, prochaine suppléante du groupe Groen en cas de désistement de l'un de ses députés, vient de rejoindre la Team Fouad Ahidar. La conseillère communale schaarbeekoïse se disait mécontente envers le fonctionnement de son parti « à tous les niveaux ». Cela oblige les quatre députés écologistes actuellement en place à ne pas quitter le parlement, au risque de perdre un député et de voir la Team Fouad Ahidar devenir le plus grand groupe néerlandophone au parlement. Un tel scénario mettrait également à mal la potentielle majorité néerlandophone.

Avec ce transfert, Fouad Ahidar vient de se replacer stratégiquement au centre des négociations à Bruxelles. Le spectre d'une majorité s'éloigne encore un peu plus, et dépend plus que jamais de la fidélité de chaque député.